

La MRC de Lotbinière annonce une subvention pour les produits d'hygiène féminine durables

Sainte-Croix, le 24 février 2021 – La MRC de Lotbinière est heureuse d'annoncer une nouvelle subvention pour l'achat de produits d'hygiène féminine. Cette initiative s'inscrit dans l'un des objectifs du plan stratégique 2019-2022, soit d'optimiser la gestion des matières résiduelles.

Pour être admissible à la subvention, il faut être résidente de la MRC de Lotbinière et remettre les pièces justificatives d'achat pour des coupes menstruelles, des sous-vêtements menstruels lavables, des serviettes hygiéniques ou des protèges dessous lavables. Ainsi, 75 % des frais rattachés à l'achat de ces produits seront remboursés, jusqu'à un montant maximal de 100 \$ par utilisatrice. Une seule subvention par femme est disponible.

Initié par la directrice du Centre-Femmes Lotbinière Mme Martine Turgeon, le projet a rapidement interpellé les maires de la MRC, qui ont accordé un budget pour cette subvention. « Au total, une enveloppe de 4 000 \$ est réservée, laquelle pourrait être bonifiée selon l'engouement » a précisé M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière. Soulignons que dans sa vie, une femme utilisera entre 10 000 et 15 000 protections hygiéniques jetables représentant 1,5 tonne de déchets et que celles-ci peuvent prendre jusqu'à 450 ans à se dégrader dans l'environnement.

Il est à noter que le programme d'aide prendra fin lorsque l'enveloppe budgétaire sera épuisée. Pour avoir plus de détails ou pour compléter une demande, [visitez le site Internet de la MRC de Lotbinière](#).

- 30 -

Source :

Karine Thomassin
Conseillère aux communications
418 926-3407, poste 242
karine.thomassin@mrclotbiniere.org

Information :

Elizabeth Jeffrey
Agente de liaison – Développement des collectivités
418 926-3407, poste 231
elizabeth.jeffrey@mrclotbiniere.org